



Ô Allah ! Améliore-moi ma religion, celle qui m'est une protection pour toutes mes affaires ; améliore-moi ma vie d'ici-bas dans laquelle se trouve ma subsistance ; améliore ma vie dans l'au-delà vers laquelle se fera mon retour ; fais de cette vie d'ici-bas un rajout, en ma faveur, de tout bien et fais de la mort un repos, en ma faveur, contre tout mal.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait l'habitude de dire : " Ô Allah ! Améliore-moi ma religion, celle qui m'est une protection pour toutes mes affaires ; améliore-moi ma vie d'ici-bas dans laquelle se trouve ma subsistance ; améliore ma vie dans l'au-delà vers laquelle se fera mon retour ; fais de cette vie d'ici-bas un rajout, en ma faveur, de tout bien et fais de la mort un repos, en ma faveur, contre tout mal. " »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Cette invocation fait partie des invocations que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait l'habitude de dire. Elle contient les requêtes suivantes : Le fait de demander le bien de ce bas monde et celui de l'au-delà. Le fait que lorsque la mort est décrétée à un individu et qu'elle arrive, qu'elle soit un repos et un soulagement des maux de ce bas monde ainsi que de ceux de la tombe, de telle sorte que tout type de mal soit englobé : avant et après la mort de la personne. Le fait que sa vie soit consacrée à ce qu'Allah aime. Le fait d'être éloigné non seulement de ce qu'il déteste mais aussi de ce qu'il n'aime pas.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5482>

